REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 — 4e CIRCONSCRIPTION DE LA SEINE-MARITIME

Chers Electrices, Chers Electeurs de la 4e Circonscription de Rouen,

Le scrutin législatif du 18 novembre va s'ouvrir huit mois après les accords d'EVIAN, et au lendemain d'un referendum auquel 40 % du peuple français a attribué le caractère d'un plébiscite. Il n'est point dans mes habitudes de dissimuler ma pensée, ni sur les problèmes de la veille, ni sur ceux du jour.

Aux heures noires de notre récente histoire, de 1914 à 1918 d'abord, puis, volontaire au combat et résistant de 1939 à 1945, j'ai servi de mon mieux la FRANCE, et je n'ai jamais cessé de croire à son glorieux destin. Aussi, après les capitulations de la IVe République mourante, à TUNIS et à RABAT, le 13 mai 1958 a-t-il éveillé en moi, comme dans la grosse majorité de la Nation, de vastes espoirs, hélas, aujourd'hui déçus!

Au cours du mandat qui s'achève, je n'ai eu qu'une pensée : **Respecter le pacte qui me liait à mes électeurs !**

En novembre 1958, j'écrivais dans ma profession de foi : « Je me refuse à considérer comme inévitable la perte de nos magnifiques territoires dont le maintien dans la Communauté française est indispensable à la prospérité de la Métropole... » Et je redoutais déjà que la Paix, de tous si ardemment désirée, soit retardée par des hésitations, des abandons progressifs qui inutilement « prolongerait le sacrifice de nos jeunes et l'inquiétude de leurs familles... » Tel était notre contrat électoral de 1958. **Je l'ai, pour ma part, scrupuleusement respecté.**

Ma génération a trop fait la guerre pour ne pas adorer la paix : J'applaudis, sans réserve, à tout geste de fraternité humaine qui met fin à l'effusion de sang. Mais puisque le Pouvoir devait poursuivre avec ténacité l'abandon de l'ALGERIE, pourquoi avoir parlé, en 1958, de « Français à part entière », de la « FRANCE allant de DUNKERQUE à TAMANRASSET », pourquoi s'être fait porter au faîte des honneurs par la révolte du Forum d'ALGER? Pourquoi avoir trompé la France et les Français? Pourquoi, de 1958 aux premiers jours de 1961, tant de jeunes gens sont-ils tombés au service d'une cause **que l'on voulait abandonner**, pour remettre finalement, avec le pardon de leurs crimes, la totale direction de l'ALGERIE aux Fellaghas?...

⁂

Parce que je suis resté fidèle à mes espérances et à mes engagements, il paraît — ce sont des barbouilleurs nocturnes qui l'affirment — que je serais « Activiste », voire même « O.A.S. »!... Pauvres sots qui ne sont riches qu'en stupides infamies!... Oui, je blâme l'imposture du 13 MAI qui, après avoir condamné MENDES-FRANCE, a abouti à l'abandon de l'ALGERIE dans des conditions pires; je blâme avec rigueur les exaltés qui, trompés par le Pouvoir, ont nui, par leurs méfaits, à la cause qu'ils prétendaient défendre. Sans la moindre faiblesse, mes amis et moi, avons condamné ces violences en des termes que la Presse a rapportés : « Des attentats aussi odieux, disions-nous, ne peuvent que dresser violemment contre leurs auteurs TOUS les Français, qui, attachés au régime républicain et à ses libertés, ne voudront jamais céder aux manifestations aveugles de la terreur. » La même condamnation, je l'ai personnellement réitérée en une enceinte de justice, lors du procès SALAN : « Je n'ai, disais-je, aucune raison de cacher que j'attendais du 13 MAI une ALGERIE où la civilisation chrétienne et l'émancipation due à la République auraient continué d'apporter leurs bienfaits dans une indispensable fraternité. **Mais j'ai le dégoût de la violence, de toutes les violences,** d'où qu'elles viennent, qui obscurcissent aux yeux de trop de Français l'idéal d'une noble cause! »

Après ces citations et ces précisions, à mon sens nécessaires, j'annonce à ceux qui me connaissent et savent **mon désir d'union et de concorde, en même temps que mon total respect de la légalité républicaine,** que je ne tolérerai de qui que soit, une accusation mensongère qui me classerait gratuitement au rang de criminels!

⁂

Les engagements solennels pris en 1958, pour le maintien des lois républicaines et la sauvegarde de nos libertés seront-ils foulés aux pieds comme ceux qui ont été proférés pour l'ALGERIE?... On est en droit de le penser, quand on voit le Chef de l'Etat donner à un referendum inconstitutionnel la forme non déguisée d'un plébiscite... Une masse imposante des Républicains s'est reformée et dressée contre cette première étape vers le pouvoir personnel. Nous devons tous, aujourd'hui, nous poser cette question : Où s'arrêtera l'entreprise?... Quelles menaces nouvelles pèseront sur le Parlement, émanation de la Nation?... C'est là le drame de ce jour, en face duquel tous les regroupements eussent été si utiles!...

Quoi qu'il en soit, les électeurs et les électrices de la 4e Circonscription, qui se rappelleront que j'ai tenu à m'engager, en 1939, pour combattre HITLER et le fascisme, que j'ai souffert, dans le camp de BUCHENWALD, sous la botte nazie, peuvent compter sur moi pour défendre, en toute circonstance, leur bien le plus précieux : le droit à la liberté — dans le total respect des lois de la Démocratie!

Le drame algérien étant aujourd'hui « réglé » comme chacun sait, **la Paix mondiale** reste au centre des problèmes de l'heure présente. Elle sera maintenue et affermie **par la construction méthodique, loyalement poursuivie de l'Europe,** dans le respect de nos amitiés et de nos obligations internationales. N'est-ce pas le plus sûr moyen de préparer un rapprochement entre deux blocs opposés, en vue d'aboutir à cette coexistence pacifique, réelle et durable, à laquelle aspirent tous les hommes de bonne volonté?

En attendant un désarmement simultané, progressif et contrôlé, la « force de frappe » française, si onéreuse et d'une portée illusoire, devrait s'intégrer dans une force européenne qui la rendrait à la fois moins lourde pour le budget français et à coup sûr plus efficace.

⁂

En 1958, déjà, deux problèmes se présentaient à nos préoccupations : **celui du textile** déjà frappé par le ralentissement des affaires et, aujourd'hui, plus menacé encore en raison des néfastes accords passés à BRUXELLES par nos négociateurs, et **celui de la Construction navale,** qui attend, en vain, les commandes des armateurs Les ouvriers des usines textiles ne doivent pas ignorer la lutte que je mène actuellement pour que leurs heures de travail ne soient pas réduites par le regrettable accès sur nos marchés de la cotonnade asiatique; les ouvriers du Trait n'ignorent pas mes efforts d'hier et d'aujourd'hui pour combler, dans toute la mesure de mes moyens, les cales vides.

A l'ensemble de la classe ouvrière, — à laquelle tant de promesses sont faites en saison électorale — je rappellerai que j'ai amené, dans la 4e Circonscription, partout où je l'ai pu, des regains d'activité industrielle, sportive ou touristique, donc de richesse : à CANTELEU, à DEVILLE, au HOULME, à MONVILLE, à FONTAINE-LE-BOURG, à BARENTIN, à PAVILLY, à VILLERS-ECALLES, à DUCLAIR notamment! Comptez le nombre d'usines nouvelles dont j'ai provoqué la venue dans nos quatre Cantons. La haute Vallée du CAILLY avait, il y a quatre ans, la quasi totalité de ses usines fermées. Elles sont toutes réouvertes et en plein fonctionnement. Dans ce domaine encore, ai-je tenu mes promesses?

De plus, j'ai voulu donner au monde des travailleurs les joies intellectuelles et artistiques, qui, seules, lui assureront sa véritable émancipation. A BARENTIN, comme dans toutes les villes qui ont tenté dans ce domaine un effort réel, j'ai mis sur pied des œuvres d'éducation populaire, largement ouvertes aux jeunes, aux familles modestes...

⁂

En même temps que la sécurité du salaire, les travailleurs réclament avec raison de **meilleures conditions de logement.** Les crédits H.L.M. s'avèrent d'autant plus insuffisants que la Métropole doit accueillir et abriter des Français d'Algérie, dont

IMP. LAINÉ — ROUEN

le Gouvernement, dans une coupable négligence, n'a su ni prévoir ni assurer le reclassement !...

Dans les immeubles collectifs H.L.M., les Municipalités, à qui revient le premier mérite de la construction, ne disposent, pour les affecter elles-mêmes, que d'un trop petit nombre de logements, malgré les importants sacrifices qu'elles consentent. Si certains centres apparaissent comme « bien servis » dans la répartition des crédits H.L.M. départementaux, d'autres centres industriels, en pleine expansion, le sont toujours insuffisamment, de même que les communes rurales où les ouvriers agricoles cherchent en vain pour eux et pour leurs familles, des abris convenables. Je pense que l'heure est venue, avec la publicité donnée à certaines constructions spectaculaires, et devant le nombre croissant des pauvres gens sans logis, qui doivent attendre des mois et des mois, de dresser le bilan exact de tous les besoins locaux et la répartition intransigeante des logements selon des règles équitables préalablement établies.

⁂

L'excès de la fiscalité, les tracasseries répétées, la complexité des textes ont légitimement exaspéré le monde des Commerçants et des Artisans, qui souhaitent avec raison ne plus être les véritables percepteurs de l'Etat. Une protection énergique du Commerce s'impose contre les vastes « Centres » à la publicité tapageuse, et qui auront vite tué, s'ils ne meurent avant, tout le petit négoce de nos villes et de nos bourgs. Une action vigilante devra être poursuivie en faveur des Commerçants de la 4e Circonscription contre des projet d'auto-routes à péages, qui, puissamment soutenus, tendent actuellement à détourner des nationales du Havre, de Dieppe, de la région de Clères et de la Vallée de la Seine (Saint-Martin-de-Boscherville, Duclair, Jumièges, Le Trait) un important trafic et un gros mouvement touristique.

⁂

La stabilité d'une démocratie repose incontestablement sur la confiance qu'accorde au régime le monde Agricole. **La défense paysanne est l'impérieux devoir d'un parlementaire républicain.** Cette défense doit s'inspirer des faits incontestables dont nous sommes les témoins :

Présentement, les prix moyens de vente du producteur français sont inférieurs de 20 % aux prix moyens pratiqués dans les pays du Marché Commun, alors qu'en FRANCE, le coût les moyens de production dont dispose le Cultivateur est de 25 à 30 % supérieur au coût imposé aux producteurs de ces mêmes pays. La FRANCE, dans le cadre du Marché Commun, offre cette situation paradoxale d'avoir les producteurs qui gagnent le moins et les consommateurs qui paient le plus !... C'est par la seule restauration des prix de production que l'Agriculture pourra procéder elle-même à sa nécessaire adaptation, en dédaignant, dans sa traditionnelle sagesse, les structures mirifiques qu'on lui laisse entrevoir !

La défense du monde paysan continuera d'exiger une énergique réglementation des marchés internationaux, une surveillance étroite des importations et un raccourcissement des circuits commerciaux. Elle exigera la mise au point **et le financement** d'un vaste plan d'équipement individuel et collectif, dotant rapidement l'agriculture de notre Métropole — même si l'Afrique noire doit quelque peu attendre ! — des moyens modernes de protection et de stockage, **avec une considérable augmentation des crédits notoirement insuffisants destinés aux adductions d'eau, d'électricité, et à l'amélioration de la voirie rurale !...**

Je me réjouirai de voir le Sénégal ou la Guinée largement irrigués, si d'abord les cultivateurs des Cantons de CLERES, de DUCLAIR, de MAROMME et de PAVILLY ont la possibilité financière, par l'élargissement des crédits actuellement trop mesurés, d'étendre leurs propres réseaux de distribution !...

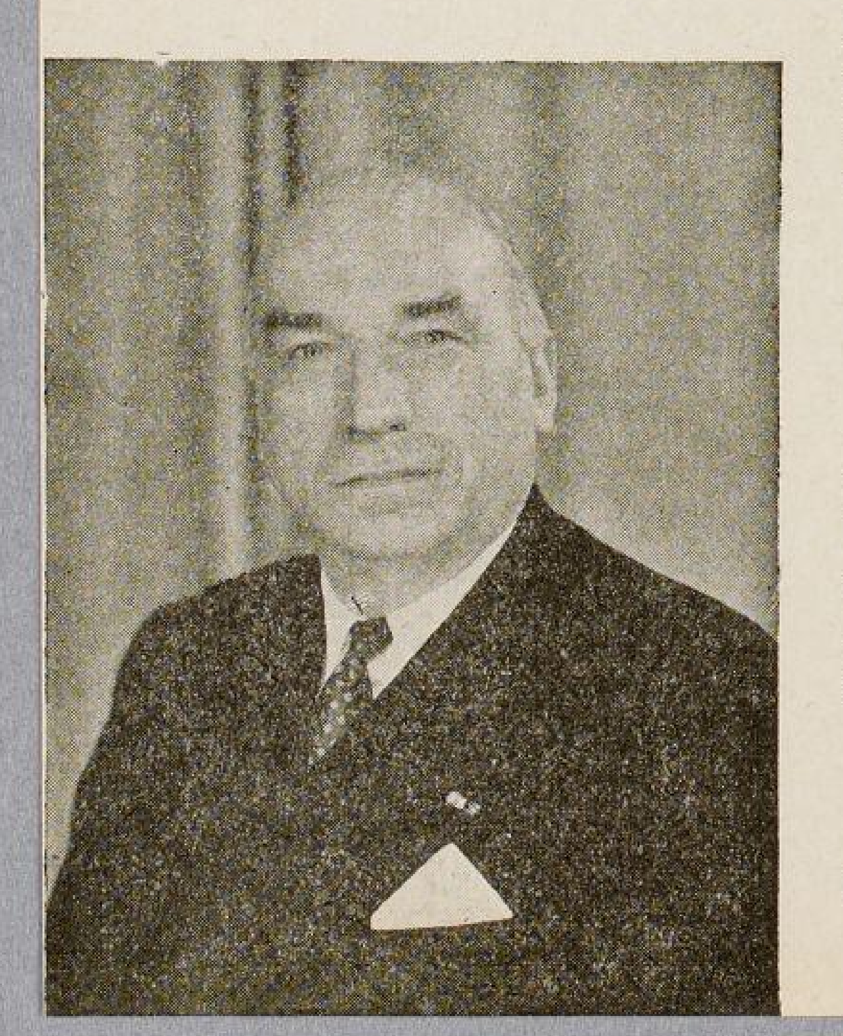
⁂

Les charges inutiles de notre budget, — je pense à la stupide construction de « Rocher-Noir », à la burlesque et coûteuse « Force de Frappe » — les sommes gaspillées au profit d'une ALGERIE algérienne qui compte sur notre naïve générosité — 1 milliard par jour, affirmait récemment *La Vie Française* — contraignent le Pouvoir à discuter et à restreindre la rémunération des **serviteurs de l'Etat** et des grands services publics, et le droit à réparation de toutes **les victimes de guerre et de leurs familles.**

Parmi ceux qui revendiquent avec raison la sollicitude de la nation, je n'oublierai certes point les **Familles nombreuses,** pour lesquelles je souhaite voir s'instaurer enfin un régime de totale égalité (suppression des zones d'abattement, droit généralisé au salaire unique), ni les **Vieux** en faveur desquels je me flatte d'avoir créé une Maison de Retraite, dotée de tout le confort moderne et d'avoir pu, avec tout mon Conseil municipal, distribuer le maximum d'aide matérielle (bois, charbon, pommes de terre, repas annuel des Anciens) que permet la rigueur d'un budget de Cité ouvrière. Demain, je compte réaliser un « Foyer d'Anciens », d'un type nouveau, pour tous les vieux travailleurs expulsés de leurs petites maisons, aujourd'hui vétustes, et qui n'ont plus les ressources suffisantes pour payer les loyers des H.L.M..

⁂

La Jeunesse, quoi qu'on en dise, n'est pas ingrate. Elle sait ce que, dans des conditions difficiles, j'ai réalisé pour elle, dans le domaine scolaire. Il n'y a guère de Communes dans notre Circonscription, qui n'ait bénéficié de cet effort : Groupes primaires, Etablissements secondaires, Collèges d'Enseignement technique, Cours complémentaires..., combien de projets ai-je vu naître, suivis et fait aboutir dans nos quatre Cantons?... Il faudra demain appliquer la Réforme de l'Enseignement. La création nécessaire de Collèges d'Enseignement général nécessitera une aide sérieuse de l'Etat. Il faudra veiller à ce que les établissements d'Enseignement général ou technique soient partout accessibles aux enfants des villes et des campagnes par un judicieux établissement de la carte scolaire. A la jeunesse, il faut aussi, à côté de l'Ecole, après l'Ecole, une formation sportive, un complément de culture, que, seule, l'Education Populaire à laquelle je me suis si réellement attaché, peut distribuer à tous — les Universités Populaires, les Maisons de Jeunes doivent être multipliées, encouragées. **La Fédération Nationale que j'ai l'honneur de présider est ouverte à tous et peut aider chaque groupement naissant à s'équiper et à prospérer.**



⁂

Des écoles et de saines distractions aux jeunes ;

Du travail assuré et les logements aux adultes ;

Des égards, une aide efficace et des Maisons de Repos aux Vieux ;

Tel est le programme que j'ai réalisé dans le cadre municipal, et que je souhaiterais voir appliquer sur le plan national, le jour où une réelle volonté créatrice aura, en haut lieu, supplanté le « bluff » publicitaire !...

Ce programme exige, pour sa réalisation, le loyal concours de toutes les bonnes volontés. Mon ami ALEXANDRE, et moi-même, nous les sollicitons, nous les appelons, chères Electrices et chers Electeurs, pour la prospérité de nos quatre Cantons, pour la sauvegarde des institutions démocratiques et le maintien de nos libertés, pour l'avenir ensoleillé de notre Patrie !

ANDRÉ MARIE

Remplaçant éventuel : S.-P. ALEXANDRE